

LES SERVITUDES

Mise à jour le 19.12.25

OBJECTIFS

- Identifier et qualifier les différentes servitudes
- Identifier les conséquences juridiques de l'existence d'une servitude
- Adoptez les bons réflexes professionnels

PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis n'est nécessaire.
- Cette formation s'adresse tant aux professionnels débutants qu'aux professionnels confirmés.

PROGRAMME

INTRODUCTION

I - Comprendre les servitudes : bases indispensables

- Définition juridique de la servitude
- Différence entre servitude et simple tolérance
- Fonds dominant / fonds servant
- Conditions de validité d'une servitude
- Classification des servitudes : Servitudes légales, Servitudes conventionnelles, Servitudes apparentes / non apparentes, Servitudes continues / discontinues

II - Les principales servitudes rencontrées en pratique immobilière

- Servitude de passage (enclavement, assiette, modalités)
- Servitudes de vue et de jours
- Servitudes de réseaux (canalisations, eaux, électricité)
- Servitudes d'écoulement des eaux

III - Servitudes et vente immobilière : sécuriser son dossier (

- Où trouver l'information ? Titre de propriété, Règlement de copropriété
- Obligations d'information du vendeur et de l'agent
- Responsabilité de l'agent immobilier en cas d'omission ou d'erreur
-

IV - Bonnes pratiques et réflexes professionnels

- Check-list servitudes à adopter dès la prise de mandat
- Comment expliquer une servitude à un client sans l'inquiéter

MODALITÉS DE PARTICIPATION

- Durée : 4 heures (Distanciel collectif)
- Tarif : 140 € HT (168€ TTC)
- Accessible aux personnes en situation de handicap
- Effectif minimum : 3
- Effectif maximum : 16

MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Moyens pédagogiques: support dématérialisé, livret de formation comprenant des études de cas concrets, des QCM, des exposés théoriques.
- Moyens de suivi: mises en situation, résolution collective d'exercices
- Moyens d'évaluation des acquis: Quiz d'entrée et de sortie
-

CONTACT :

- Formateur : Violaine de Boisgelin
- @ : contact@lexiformations.com
- Tél : 06.69.57.06.19

Pour toutes nos formations, merci de vous inscrire en nous contactant par téléphone au 06.69.57.06.19.

Votre demande d'inscription sera traitée dans un délai de 2 jours ouvrés. Une inscription est possible jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.

L'inscription est réputée acquise lorsque la convention de formation est retournée signée.

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité de votre projet de formation.

Organisme de formation professionnelle n° 76341176334

Lexi Formations